

Le budget 2017 adopté à l'unanimité

Si la matinée avait été quelque peu animée avec l'épineux dossier concernant la fermeture de trois collèges, la suite de la séance consacrée à l'examen et au vote du budget 2017 fut plus calme. Pour ne pas dire soporifique par séquences. Mais impossible d'échapper au passage en revue des 25 points de l'ordre du jour.

Pour arriver à ce que tout le monde attendait : l'adoption à l'unanimité du budget 2017. Le débat d'orientation budgétaire du 21 novembre dernier avait donné le ton, puisque dans un même élan, les conseillers départementaux s'étaient engagés dans une seule et unique voie. Un vote qui a porté sur une enveloppe de 445 millions d'euros, en recul de 15 270 000 euros par rapport au précédent, en raison notamment du transfert de la compétence transport à la Région Grand Est.

Une fois encore, les élus ont dû composer avec la baisse des dotations de l'État enregistrée depuis 2015. Malgré tout, 75 millions

d'euros seront consacrés à l'investissement. Faire plus, ou a minima faire aussi bien, avec toujours moins. C'est le pari qui a de nouveau été relevé par l'assemblée départementale.

Dynamiser l'économie

« C'est un budget d'investissement, affirmait le président Vannson dans son discours d'ouverture. Mais aussi un budget de convictions. » Un budget qui doit « jongler » avec de nombreux paramètres. La croissance des dépenses sociales à laquelle il convient de faire face, la gestion stricte de la masse salariale ou encore une diminution de 150 000 euros de la contribution au service incendie font notamment partie des impératifs à respecter.

Certainement pas le plus aisé et le plus agréable pour celles et ceux qui se sont penchés sur les dossiers. Avec d'ailleurs une belle unité, ainsi que le vote l'a démontré. « Nous n'avons pas fait le

choix du renoncement, soulignait le président Vannson. Nous avons choisi le contraire, c'est-à-dire le volontarisme. Nous renforçons par exemple le budget consacré aux personnes âgées (8 millions aux établissements d'hébergement) et aux handicapés. »

Dans le même ordre d'idée, l'aide sociale à l'enfance, l'aide sociale en général, l'insertion en faveur des personnes sans emploi figurent au cœur des priorités. Au chapitre des investissements, les routes, le patrimoine, les collèges (rénovation), les équipements informatiques de ces mêmes collèges ne sont surtout pas négligés. Tout comme la dynamisation du territoire et de l'économie.

Si ce budget 2017 est en baisse de 3,3 % par rapport au précédent et par la force des choses, il convient de retenir cette volonté d'investir qui peut et doit servir les desseins des entreprises vosgiennes, dont on connaît pour certaines les difficultés.

Claude GIRARDET



Le président du Conseil départemental François Vannson a évoqué un budget de « convictions ». Photo Philippe BRIQUELEUR